

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE BIBLIOTHECAIRES

---

LA CHRONIQUE DES BIBLIOTHEQUES.

ETUDE D'UNE RUBRIQUE D' INFORMATION SUR LA VIE DES BIBLIOTHEQUES

DANS LE BULLETIN DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE.



Note de synthèse  
présentée par  
Pierre BRETON

sous la direction de M. HERZHAFT

1977

13e promotion

---

## S O M M A I R E

1.	VERS LA CREATION DE LA CHRONIQUE.		
1. 10	Les origines lointaines.		P. 2
1. 20	Le Bulletin d'informations de l'ABF.		P. 2
1. 30	Le Bulletin d'information de de la DBLP.		P. 3
2.	LA REALISATION ET LE CONTENU DE LA CHRONIQUE DU BBF.		P. 5
2. 10	Le domaine de la chronique.		P. 5
2. 11	La collecte de l'information.		P. 5
2. 12	Le traitement de l'information .		P. 7
2. 121	Les informations sur la Bibliothèque nationale.		P. 9
2. 122	Les illustrations.		P. 10
2. 20	Le contenu de la chronique.		P. 10
2. 21	La place occupée par la chronique dans le BBF.		P. 10
2. 22	L'importance respective de chaque type d'établissement.		P. 11
2. 23	L'importance respective de chaque catégorie de rubriques.		P. 12
2. 24	La valeur de la chronique.		P. 14
2. 241	L'exhaustivité de la chronique.		P. 14
2. 242	Le contenu des comptes rendus publiés dans la chronique.		P. 15
2. 243	L'utilité de la chronique.		P. 16
3.	LA NECESSAIRE EVOLUTION DE LA CHRONIQUE.		
3. 10	Les "concurrents" de la chronique du BBF.		P. 19
3. 11	Le Bulletin d'information du Secrétariat d'état à la culture		P. 19
3. 12	Le Bulletin du livre.		P. 20
3. 13	La Bibliographie de la France.		P. 20
3. 131	Le Coin du bibliothécaire.		P. 21
3. 20	L'enquête en vue de modifications à apporter au BBF.		P. 22
3. 30	Projets et perspectives d'évolution de la chronique.		P. 25
3. 31	Le groupe de travail constitué à la demande de la Rédaction		P. 25
3. 32	Les modifications susceptibles d'être apportées à la chronique.		P. 27
3. 321	La collecte de l'information.		P. 27
3. 322	La présentation.		P. 28
3. 323	Les rubriques à développer.		P. 29
3. 324	Les rubriques à créer.		P. 30
3. 40	Le rôle d'un comité de rédaction dans le cas de la chronique.		P. 31
	Liste des références bibliographiques citées dans la note de synthèse		P. 33
	Annexe I . Modèle de formulaire de compte rendu.		
	Annexe II . Nombre de pages occupés par la chronique dans le BBF .		
	Annexe III. Nombre de dons, d'expositions, etc., mentionnés chaque année.		
	Annexe IV . Extrait d'une note sur les activités du groupe de travail.		

LA CHRONIQUE DES BIBLIOTHEQUES.

ETUDE D'UNE RUBRIQUE D'INFORMATION SUR LA VIE DES BIBLIOTHEQUES

DANS LE BULLETIN DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE.



Plusieurs notes de synthèses rédigées ces dernières années ont été consacrées à l'étude globale ou partielle du Bulletin des bibliothèques de France (BBF). Le travail de Monique Régnier et Marie-Colette Thévenot avait pour objectif de comparer le BBF à d'autres revues étrangères (1)\*. Celui de Danielle Le Cam portait sur la diffusion du BBF (2). Deux autres notes ont analysé des points plus précis, les articles du BBF d'une part (Hélène Couder et Annie Mercier) (3), les comptes rendus publiés dans la partie bibliographique du BBF d'autre part (Monique Laroze) (4). Le sujet abordé ici s'inscrit donc dans un champ de recherches relativement nombreuses auxquelles il vient s'ajouter pour l'étude d'une rubrique non encore abordée, la "Chronique des bibliothèques".

Assurément la chronique ne constitue pas au sein du BBF une partie aussi importante que les articles, mais elle n'en possède pas moins une originalité certaine :

- originalité quant à sa publication : il n'existe en effet parmi les bulletins similaires publiés à l'étranger rien qui s'apparente réellement à la chronique;

- originalité quant au contenu : cette partie est consacrée à la vie des bibliothèques dans ses événements les plus marquants (exposition, inauguration, animation, etc.);

- originalité quant à l'origine des informations : ce sont les bibliothécaires qui contribuent à alimenter la chronique.

Pour tenter de dégager ces différents aspects et pour essayer de préciser la valeur de cette rubrique, la démarche suivie a été de rechercher comment la chronique était apparue, comment elle s'était organisée, comment elle est actuellement réalisée et quel en est le contenu, comment enfin elle pouvait évoluer en fonction de ce qu'elle est et des moyens qui sont les siens.

\* Les notes renvoient à la liste de références bibliographiques p. 33-35.

## 1. VERS LA CREATION DE LA CHRONIQUE.

### 1. 10 Les origines lointaines.

Sans prétendre retrouver l'origine de la " Chronique " dans les revues de bibliothèques dont le BBF assure dans une certaine mesure la continuité, c'est-à-dire la Revue des bibliothèques (5), Archives et bibliothèques (6), la Revue du livre (7) puis la Revue du livre et des bibliothèques (7), on constate néanmoins que de façon diverse ces périodiques se faisaient l'écho de la vie des bibliothèques. La Revue des bibliothèques possède une chronique qui regroupe pour une part infime des nouvelles de bibliothèques françaises (nomination de comités d'achat de livres à Tours, Romorantin et Bergerac par exemple en 1891) et étrangères et pour le reste des analyses de publications. Archives et bibliothèques comporte dans sa section " bibliothèques " des notes sur des manifestations (projets des bibliothèques pour l'Exposition internationale de 1937, en 1936), de brèves monographies d'établissement ( la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Bordeaux) et des informations sur la structure de bibliothèques étrangères. La Revue du livre fournit de courtes notions ( aménagements de la Bibliothèque nationale, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, etc. ).

### 1.20 Le Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français(8).

En fait c'est le Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français (ABF) qui va réellement entreprendre une collecte de nouvelles sur l'activité des bibliothèques. Ces nouvelles, dans les années qui précèdent la création du bulletin d'informations multigraphié de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique (DBLP) ne possèdent toutefois aucune rigueur dans leur présentation. Il est évident que l'on publie ce que l'on reçoit sans réel souci ou sans possibilité de constituer un ensemble cohérent et suivi : le n° 5 de novembre 1950 comporte un calendrier d'expositions, le n° 6 de juin 1952 présente deux expositions organisées à Troyes et à Dijon séparées par quelques pages d'une liste d'expositions tenues de novembre 1950 à avril 1951 tandis que le n° 8 de juin 1952, sur deux pages intitulées " Nouvelles des bibliothèques " apporte des indications sur les bibliothèques de la Ville de Paris, des expositions tenues à Colmar, à Troyes, la création d'un fonds d'ouvrages à Grasse, un don à Orléans, des statistiques sur les bibliothèques du Département de la Seine, sous une forme

qui se rapproche de celle que prendra la " Chronique " du BBF.

Les exhortations des présidents successifs de l' ABF donnent déjà à penser que la tenue d'une telle rubrique n'est pas chose aisée et l'on peut par exemple relever ces passages qui n'ont en rien perdu de leur actualité et que l'on pourrait reprendre régulièrement dans le BBF :

" Nous voudrions cependant, en concluant, attirer votre attention sur l'effort de collaboration que nous vous demandons à tous ... par des informations relatant en quelques lignes la vie de votre bibliothèque, son activité, ses expositions, etc. (9) ".

" La rubrique d'informations (sur les bibliothèques) dont l'indigence peut souvent surprendre dépend uniquement de nos confrères. S'ils ne nous font pas tenir des nouvelles de leurs bibliothèques et d'eux-mêmes, nous n'en pourrions rien dire (10)."

1. 30 Le Bulletin d'informations de la Direction des bibliothèques de France (11).

Inclure une partie " Chronique" dans le corps du bulletin multigraphié que la DBLP décide de faire paraître en 1952 ne constitue donc nullement une innovation. C'est une réponse à un besoin persistant chez les bibliothécaires français d'une information utile sur la vie des différents établissements qui s'était plus ou moins exprimé dans les publications antérieures et qui va désormais se trouver "officialisé" et porté à un niveau plus élevé de rigueur.

Sur quoi doit porter cette chronique ? Il faut se reporter à la préface de l'année 1955 pour en trouver une indication détaillée (12) :

" Le Service technique ... est également désireux d'enrichir la chronique et de la rendre plus vivante... Ne manquez pas de nous signaler toutes les expériences professionnelles susceptibles d'intéresser vos collègues : innovations en matière d'équipement , ouverture de salles de bibliographie, acquisitions d'importance exceptionnelle ( manuscrits, ouvrages précieux, autographes, acquisition d'une bibliothèque privée), création d'un club de lecteurs, rédaction d'un bulletin de liaison ou d'un guide du lecteur, etc. ".

La chronique n'a pas tout à fait le contenu que nous lui connaissons actuellement. C'est une rubrique de nouvelles brèves ( la dimension du bulletin et sa forme multigraphiée ne permettant guère d'aller

au delà ) où figurent outre ce qui vient d'être indiqué des informations que l'on place là faute d'un cadre plus adéquat : programme de journées d'étude ; recensement de services départementaux de lecture publique ; textes officiels relatifs à plusieurs bibliothèques ; note sur des établissements ( bibliothèques de maisons de cure, d'instituts, de chambre de commerce ) qui n'apparaîtront plus par la suite.

Parallèlement existent les rubriques " expositions " et " travaux d'équipement " (irrégulièrement) qui en 1956 seront intégrées à la chronique du BBF ainsi qu' une " chronique de la Direction des bibliothèques de France " pour annoncer des études, des réceptions de stagiaires et qui ne sera pas maintenue. Les expositions, manifestations de prestige, ont donc d'abord été traitées indépendamment de la chronique qui de ce fait semble moins " guindée " et plus apte à relater les événements les plus divers. On peut ainsi y relever hors des rubriques somme toute devenues traditionnelles (inauguration, publication) les mentions suivantes à la limite de l'anecdote ou de la " petite histoire " : concert de musique de chambre à la Bibliothèque Mazarine (13) , acquisition d'un magnétophone à la Bibliothèque municipale (BM) de Pau (14) ; visite d'une délégation de l'Association Guillaume Budé à la BM de Poitiers (15) ; constitution d'un club de lecture à la BM de Mulhouse (16) ; exécution d'un travail de reclassement bénévole à la BM de Dunkerque (17) ; annonce du calendrier de vacances de diverses BM (18) ; remise en ordre de la BM de Thouars pendant les vacances (19) ; décès du bibliothécaire de Sélestat (20) ; approbation d'un règlement de BM (21) ; transfert de manuscrits(22) ; réunions d'amis de bibliothèque (23) ou de groupe de travail (24) ; annonce d'une série de conférences (25) ; étude sur les heures d'ouverture des bibliothèques universitaires (26) ; mise en service d'un ascenseur à la BM de Dijon (27) ; remise d'un chèque par un visiteur de marque à la BM de Colmar (28) ; statistiques de la BM de Colmar (29) ; incendie à la BM d'Orléans ( et comportement de Georges Bataille en la circonstance ) (30) ; rupture de canalisation d'eau à la Bibliothèque de l'Institut (31), etc.

La matière est donc hétérogène, pittoresque à bien des égards, peu ordonnée. L'on regroupe des informations diverses, sollicitées de partout, mais qui ne sauraient, étant donné qu'elles sont librement fournies à la Rédaction être facilement limitées ou supprimées au risque de décevoir les auteurs et de voir ceux-ci se réfugier dans un silence boudeur. On ne

peut guère envisager dans ces conditions une structure très élaborée , mais c'est sur le principe retenu pour ce bulletin multigraphié, avec seulement en plus un classement par type d'établissement que se constituera la chronique du BBF alors même que la matière devenue progressivement plus riche aurait permis peut-être d'introduire au terme de quelques années d'existence d'autres formules de présentation.

## 2. LA REALISATION ET LE CONTENU DE LA CHRONIQUE DU BBF.

### 2. 10 Le domaine de la chronique.

1956 voit avec la création du BBF et le passage à la forme imprimée la chronique prendre approximativement sa physionomie actuelle. Elle conserve malgré tout pendant quelques années encore des marques de son aspect antérieur : nouvelles relativement brèves, classement encore confus entre les différents types d'établissements (bibliothèque municipale, bibliothèque centrale de prêt, service départemental de lecture publique, Bibliothèque nationale), absence de titrage (ce qui ne facilite pas la consultation) et inclusion de textes qui n'ont pas vraiment leur place dans cette partie (comptes rendus de réunions de groupes de l' ABF , énumération des accroissements de la Bibliothèque nationale, notices sur des établissements ne relevant pas de la DBLP).

Les expositions sont maintenant intégrées dans la chronique où elles sont plus justement placées mais où elles prendront peut-être au fil des ans trop d'importance par rapport au reste. Les mélanges accueillent les expositions lorsqu'elles sont organisées par des organismes étrangers ou ailleurs que dans des bibliothèques .

### 2. 11 La collecte de l'information.

Au demeurant il faut reconnaître que la façon dont se réalise la chronique contribue pour une bonne part à privilégier les expositions. A la source de la collecte de l'information de la chronique figurent en effet non pas les dossiers dont disposent les services de la DBLP mais les envois de coupures de presse effectués par un organisme privé " l'Argus de la presse ". La DBLP est abonnée à cet organisme qui lui fait parvenir régulièrement (2 ou 3 fois par semaine) toutes les coupures de presse d'articles publiés en France qui portent le mot " bibliothèque " ou

" bibliothécaire ". Ces coupures de presse non uniquement destinées au BBF puisqu'elles sont communiquées à l'inspection générale des bibliothèques puis confiées aux différents services techniques sont d'abord sélectionnées en fonction de leur sujet par la Rédaction du BBF. Celles relatives à un évènement ou une manifestation susceptible d'être mentionné dans la chronique, à savoir une exposition ( cas le plus fréquent ), une inauguration, un don exceptionnel, une participation à des activités d'animation, mais non une ouverture de chantier, une prévision de construction, un projet d'exposition (la chronique a pour principe de ne mentionner que ce qui a effectivement eu lieu ou pris effet), une exposition itinérante, une veillée-lecture, un départ de bibliothécaire, etc. , sont retenues pour servir à l'établissement d'une demande de compte rendu qui sera adressée à la bibliothèque concernée. Ces demandes qui privilégient l'information diffusée par la grande presse au détriment d'une information sur des innovations bibliothéconomiques ou sur des bibliothèques dont on parle peu ne sont pas sans défaut. Elles conservent toujours un caractère aléatoire car on ne peut, au seul vu d'un article de presse ni être assuré de l'exactitude de la nouvelle ni même de son origine si bien que les réponses obtenues par ce procédé demeurent très inégales d'intérêt et très irrégulières quant à leur réception.

Envoyées toutes les trois semaines environ ou tous les mois, elles étaient au nombre de 157 en 1974, 152 en 1975 et 182 en 1976. 75 % environ de ces demandes ont fait l'objet d'une réponse, ce qui est convenable sans être tout à fait satisfaisant compte tenu qu'il s'agit d'une demande établie à l'en-tête du directeur des bibliothèques (voir annexe 1) jusqu'en 1975 (et maintenant de la Rédaction du BBF sans que ce pourcentage du reste en soit modifié). Les 25 % de non réponse doivent être imputés pour une part à des erreurs (2 à 3 %), et pour le reste au fait que l'on s'adresse soit à de très petits établissements qui viennent d'être créés, soit à des bibliothécaires qui pour de multiples raisons, sans doute par manque de temps mais aussi parfois par refus de collaborer à une publication de caractère officiel, omettent de répondre.

La Rédaction du BBF pourrait pratiquer comme cela se fait dans d'autres domaines la relance, c'est-à-dire adresser à quinze jours, un mois d'intervalle une nouvelle demande pour inciter le bibliothécaire à répondre. La pratique veut que ce genre de démarche n'a pas été retenu. Eu égard aux erreurs que comportent les articles de presse, eu égard à l'entière liberté

que le bibliothécaire conserve vis-à-vis des informations qu'il désire ou ne désire pas diffuser dans le BBF, il apparaît gênant de recourir à cette méthode.

Pour ces demandes de comptes rendus la Rédaction du BBF agit donc d'une façon totalement autonome par rapport à l'ensemble de la DBLP (et des services qui lui ont succédé) et cette prospection de l'information provoque parfois des réponses étonnées de correspondants. Le formulaire portant la mention : " Nous avons appris par une coupure de presse l'inauguration (par exemple) de tel établissement, il arrive qu'il soit répondu brièvement qu'effectivement la nouvelle est exacte et que tel inspecteur général des bibliothèques assistait à la cérémonie. La réponse, inexploitable pour le Bulletin, souligne l'ambiguïté d'une procédure qui laisse croire à une absence de coordination entre les différents services d'une même direction ministérielle, ce qui n'est pas le cas. L'inspection générale des bibliothèques et les services techniques font parvenir en effet à la Rédaction du BBF les documents et notes qui leur ont été envoyés et qui sont susceptibles de figurer dans la chronique.

Enfin aux informations obtenues par coupures de presse et auprès des services de la DBLP s'ajoutent celles que certains responsables de bibliothèque, souvent depuis de nombreuses années, adressent régulièrement au BBF. Parfois comme à Mulhouse il s'agit d'ententes tacites qui se sont transmises de bibliothécaire en bibliothécaire; dans d'autres cas, comme à Brest et à Colmar, il s'agit d'accords concertés dus à un désir de présenter des bilans récapitulatifs plus étoffés qu'un signalement au jour le jour et vis-à-vis desquels la Rédaction mène une politique d'encouragement.

## 2. 12 Le traitement de l'information.

Une fois collectée cette information doit faire l'objet d'une mise en forme en vue de sa publication. Ce qui a été obtenu par demande de compte rendu provient d'établissements fort disparates. Si le responsable a l'habitude de rédiger des notes pour la presse ou pour le BBF, il enverra des textes qui, à quelques détails près, pourront être repris sans retouche (et qui constituent en général les comptes rendus les mieux structurés et les plus intéressants). Dans le cas contraire le texte ne sera que partiellement utilisable, soit qu'il comporte des mentions superflues, des détails

qui n'apportent rien, l'historique d'une question qui n'est pas à sa place soit encore que le style en soit gauche, l'expression confuse ou embarrassée. Ces correspondants occasionnels font visiblement un travail auquel ils sont peu accoutumés; ils ont des difficultés à réunir en un ensemble cohérent les éléments qui méritent d'être retenus (et téléphonent parfois, mais trop rarement, pour dire leur embarras, demander un modèle). Etant donné qu'il est fort difficile de rejeter un texte si imparfait soit-il mais qui a été demandé - en cas d'envoi automatique on peut prendre plus de liberté - il est nécessaire d'opérer les modifications préalables à sa publication en évitant de trop le déformer, ce qui n'est pas sans entâcher le ton même de l'ensemble de la chronique et de la transformer en un habit d'arlequin où les coutures demeurent apparentes et prêtent le flanc à la critique.

Si le texte est franchement indigent, il sera temporairement écarté dans l'attente d'éléments complémentaires (rapports de l'inspection générale des bibliothèques, etc.). C'est assez fréquemment le cas pour de petits établissements, pour lesquels du reste un formulaire spécialement détaillé de demande de compte rendu a pendant un certain temps, mais sans succès, été utilisé car les correspondants ignorent en général tout du BBF et ne comprennent pas ce qui leur est demandé.

Si le texte comporte des informations qui ont nécessairement été communiquées à d'autres services, par exemple en cas de nouvelles constructions, le document est transmis au service concerné et dans la mesure du possible il est demandé à ce dernier une vérification des chiffres et des renseignements donnés. Dans le meilleur des cas une notice technique récapitulative sera établie.

Lorsqu'il s'agit d'un catalogue ou d'une publication arrivé sans note explicative, la Rédaction en assure une présentation qui se limite au seul signalement (une règle veut que cette partie publiée sans signature n'établisse pas d'analyse critique).

Tous les textes font enfin l'objet dans une optique de travail proprement rédactionnel d'une révision et d'une uniformisation du détail et de la présentation : développement de sigles, précisions géographiques ou bibliographiques mais aussi disparition de toute notation inutilement personaliste : nous, je, notre ville, nos efforts, remerciements inutiles, etc. Dans le même ordre d'idées sont éliminées les appréciations excessives ou mièvres telles que : le très joli volume, la superbe enluminure, etc ou

bien celles qui concernent le public "très nombreux et enthousiaste" qui est venu assister à la manifestation, qui a vu l'exposition, ou le contraire " très peu de personnes ont porté d'intérêt à l'exposition ". Il semble plus convenable en pareil cas de donner un chiffre et de laisser le lecteur en tirer les conclusions plutôt que de se montrer d'emblée, surtout sans tenter d'en expliquer les causes, défaitiste ou triomphaliste alors qu'il n'est jamais facile de déplacer un public et que l'on ne doit pas si abruptement décourager ou encourager un collègue qui lui aussi aurait une idée d'exposition, d'animation, etc. En cas d'inauguration d'un bâtiment il semble dans le même ordre d'idée équitable d'indiquer avec le nombre de mètres carrés sur lequel porte l'opération, le montant des dépenses engagées et de rapporter ces chiffres à ceux de la population à desservir pour ne pas faire croire à un exploit là où l'entreprise est dérisoire (une ville de 30 000 habitants qui ouvre une bibliothèque de 300 m<sup>2</sup>) et réciproquement.

Cette diversité des apports et cette mise en valeur à plus ou moins bon escient de tel ou tel élément a du reste conduit la Rédaction du BBF à introduire à partir du n° 9-10, septembre-octobre 1974 une note liminaire pour préciser que " la chronique est établie à partir d'informations ou de documents transmis par les responsables des différents établissements " et donc qu'elle peut comporter des lacunes ou des imprécisions qui ne sont en aucune façon le fait de la Rédaction.

## 2. 121 Les informations sur la Bibliothèque nationale.

Un cas particulier est constitué par les informations relatives à la Bibliothèque nationale. Dans les premières années du BBF, les textes, qu'il s'agisse d'expositions, de rapports d'acquisition, de comptes rendus de cérémonies diverses, étaient généralement signés. Aucune modification n'était apportée à ces textes qui possédaient par rapport au reste de la chronique une grande originalité. Les années passant le BBF n'a plus reçu que les communiqués de presse traditionnels établis pour chaque exposition et s'est donc limité à reproduire ceux-ci à quelques détails près. La récente publication d'un bulletin propre à la Bibliothèque nationale (32) semble s'accompagner d'un désir de revenir aux textes signés, spécialement rédigés pour le BBF et adressés suffisamment tôt à la Rédaction pour paraître au moment où s'ouvre l'exposition. C'est une décision heureuse qui ne peut

être que bénéfique au contenu de la chronique.

## 2. 122 Les illustrations.

Un dernier problème complémentaire à la fois de la collecte et du traitement de l'information est constitué par les illustrations. Introduites seulement avec le n° de mars 1959 dans la chronique, les illustrations, si elles sont devenues relativement fréquentes, sont cependant loin d'être aussi nombreuses qu'elles pourraient ou devraient l'être. Les photos offrent en effet les mêmes heurs et malheurs que les textes. Dans quelques cas elles sont fournies sans difficulté, sont de bonne qualité et illustrent judicieusement le texte. Trop souvent elles demeurent quelconques et assez peu utilisables parcequ'elles n'ont pas été prises sous le meilleur angle, avec un public " vivant ", etc. L'expérience prouve qu'il est difficile d'éliminer trop sévèrement ce qui a été envoyé dans l'espoir d'obtenir mieux et rapidement car on risque au contraire de recevoir un document plus médiocre et d'être dans la quasi-nécessité de le publier. On en vient donc à retenir le moins mauvais sans être toujours satisfait du résultat, conscient de donner un reflet approximatif des bibliothèques françaises surtout lorsque de surcroît on ne dispose pas de la couleur.

## 2. 20 Le contenu de la chronique.

Ces indications sur la collecte et le traitement de l'information donnent un aperçu des conditions dans lesquelles s'élabore la chronique et par voie de conséquence des limites dans lesquelles elle s'inscrit. L'étude quantitative des textes publiés au cours des 21 années que compte maintenant cette partie permet de voir comment les divers types de bibliothèques se trouvent représentés dans la chronique et autour de quelles catégories de rubriques se concentrent les informations.

### 2.21 La place occupée par la chronique dans le BBF.

De 1956 à 1976, la chronique a varié en importance comme l'ensemble du BBF. Il serait peu significatif néanmoins de comparer chiffre pour chiffre, d'année en année le nombre de pages occupées par la première partie du BBF (articles, informations, chronique) avec celui des pages occupées par la chronique, car la longueur des articles et des informations peut varier considérablement pour des raisons propres à ceux-ci.

On peut cependant indiquer à titre de référence que de 71

pages en 1956 la chronique est passée à 143 pages en 1976 alors que le nombre de pages total pour la première partie du BBF était respectivement pour les mêmes années de 530 et 577 pages ( Annexe II ).

Il y a donc eu un doublement en 21 ans qui marque pour une part le bien-fondé de la rubrique et pour une autre part l'intensification du développement des bibliothèques françaises. Au fil des ans on constate une croissance régulière de la chronique qui se maintient autour de 80 pages jusqu'à 1965, passe ensuite à la centaine de pages pour atteindre 120 pages à partir de 1970. Les totaux qui certaines années divergent nettement de ces moyennes peuvent être en partie expliqués : la nette diminution du nombre de pages enregistrée en 1960 (et semble-t-il par contrecoup en 1961) traduit des problèmes rédactionnels qui concernent l'ensemble du BBF; celle de 1973 résulte d'un transfert de l'information intervenu à l'issue de l'Année internationale du livre (presque tous les comptes rendus relatifs à cette année adressés à la Rédaction ont été réunis et regroupés sous forme d'un article publié en juin 1973 (33); Les chiffres de 110 et 118, supérieurs à la moyenne, relevés en 1966 et en 1967 semblent témoigner d'une activité accrue dans les bibliothèques dont on peut souligner la concomitance avec les études alors entreprises pour développer la lecture publique; le chiffre atteint en 1976 enfin demeure une manière de record qu'il est peut-être prématuré de vouloir expliquer comme signe d'un regain d'activité que connaîtraient les bibliothèques publiques depuis la scission de la DBLP ou comme un pur accident.

## 2. 22 L'importance respective de chaque type d'établissement.

Les chiffres globaux donnés plus haut peuvent être affinés pour déterminer la place respective que les différents types d'établissement (Bibliothèque nationale, bibliothèques universitaires, bibliothèques municipales, bibliothèques centrales de prêt) occupent dans la chronique.

### La Réunion des bibliothèques nationales de Paris.

Dans les premières années du BBF, la Réunion des bibliothèques nationales de Paris est très largement représentée puisqu'elle dispose de 20 pages environ tous les ans (soit le quart de la surface totale) jusqu'à 1964. Depuis cette date sa présence est plus irrégulière (5 pages pour 1966, 15,5 pour 1967) et de toute façon beaucoup moins marquée, aux alentours de 10 pages, sans doute par suite de la disparition de comptes rendus signés

et de la publication sous forme d'article à partir de 1971 des listes de nouveaux enrichissements (34).

Les bibliothèques universitaires.

Les bibliothèques universitaires restent peu représentées dans la chronique. Exception faite de 1964 (avec 21 pages) et de 1976 (avec 26 pages), les informations les concernant occupent approximativement 10 pages. C'est une confirmation du rôle de bibliothèques orientées vers l'étude et la recherche et non particulièrement destinées à assurer la promotion du livre et de la lecture par des actions telles que la chronique s'en fait l'écho. C'est aussi une conséquence du mode de collecte des informations à partir des coupures de presse comme on l'a indiqué précédemment.

Les bibliothèques municipales.

Les bibliothèques municipales représentent près de la moitié des informations de 1956 à 1965 (35 pages en moyenne) et davantage encore ensuite (70 pages environ), résultat dû à l'augmentation du nombre des bibliothèques municipales, à la multiplication de leurs activités et à la politique qui a été menée en leur faveur.

Les bibliothèques centrales de prêt.

Les bibliothèques centrales de prêt (BCP) auxquelles ont été ajoutés les services départementaux de lecture publique (différenciés pour certaines années du BBF) n'occupent qu'une place très réduite de 1961 à 1967 (1 page en 1964). Ultérieurement par suite des créations et des moyens qui leur ont été octroyés les BCP sont davantage présentes dans la chronique (24 pages par an depuis 1974) ce qui est mieux mais ne reflète qu'une partie des activités de ces bibliothèques comme on peut s'en rendre compte en parcourant l'article de statistiques annuel qui leur est consacré (35).

Il convient enfin de mentionner que des établissements divers peuvent apparaître dans la chronique (par exemple les bibliothèques de la ville de Paris) mais toujours d'une façon irrégulière et limitée (jamais plus de 2 à 3 pages par an).

2. 23 L'importance respective de chaque catégorie de rubriques.

Les rubriques qui sont de tradition dans la chronique (expositions, publications, construction et aménagements divers, dons) autorisent

une évaluation numérique qui en indique l'importance relative et souligne les centres d'intérêt autour desquels se focalise l'information (Annexe III).

#### Les expositions.

Les expositions figurent par leur nombre en tête des informations données par la chronique. On pourra trouver que pour certaines années les chiffres varient considérablement (75 expositions en 1956, 37 seulement en 1961). Globalement ces manifestations dépassent rarement 60 jusqu'à 1964, approchent depuis cette date le chiffre de 80 (avec une sensible augmentation de 1966 à 1969 et atteignent la centaine, sauf pour 1973 (article de l'Année internationale du livre), ensuite. 1976 arrive au chiffre record de 172.

#### Les publications.

Les publications se placent par leur nombre au second rang. Il est à noter que les catalogues d'expositions n'ont pas été comptabilisés et qu'il s'agit ici de publications autonomes, liste de nouvelles acquisitions, catalogue par thème, guide du lecteur, bibliographie, etc. Guère plus de 15 par an jusqu'en 1966, les mentions de publications passent à 30 puis à 60 à partir de 1974. La majorité des signalements porte sur des travaux de BCP pour lesquelles les catalogues imprimés sont un instrument de travail de première importance.

#### Les inaugurations, aménagements, ouvertures de bibliothèque.

Bien que mentionnés dès les débuts du BBF, de tels événements ont été en se multipliant. Jamais plus de 20 avant 1965, avec une chute sensible en 1963 (5) et 1964 (9), ils atteignent 56 en 1971, chiffre qui traduit les résultats de la politique de construction intensifiée à partir de 1968 mais qui souligne également que les années où ont lieu les élections municipales sont aussi celles où l'on inaugure le plus (déjà en 1965 on notait un doublement par rapport à 1964). Après 1971 les mentions sont moins fréquentes (rarement au delà de 30) conséquence cette fois de restrictions budgétaires progressives.

Comptabilisés à part les mises en service ou inaugurations de bibliobus demeurent peu nombreuses, quasiment réduites à l'unité jusqu'à 1963, rarement plus de 5 ensuite, avec des maxima de 8 en 1969 et 9 en 1973.

#### Les dons.

Bien qu'ils n'obéissent à aucune directive et conservent un caractère aléatoire, les dons, bon an mal an apparaissent dans la

chronique, mais avec une fréquence réduite (9 au maximum par an en 1956, 1961 et 1974).

Les photos et les plans.

Tard venues, il n'y a pas plus de 10 photos par an jusqu'en 1966 et guère plus de 20 jusqu'en 1971, on en compte 35 en 1975 soit à partir de cette date une moyenne de 3 photos par bulletin. Elles tendent donc à se généraliser mais sont encore loin de toujours figurer là où on désirerait qu'elles soient. Quant aux plans ils n'accompagnent que très rarement des notices sur des constructions, au mieux dans 3 cas pour un an.

2. 24 La valeur de la chronique.

2. 241 L'exhaustivité de la chronique.

Que conclure de ces chiffres ? En ce qui concerne les expositions il semble bien, en dépit de leur nombre, que la chronique ne mentionne qu'une partie de celles qui sont réalisées annuellement ( mais généralement les plus importantes) étant donné que tous les bibliothécaires ne répondent pas aux demandes de compte rendu pour de petites expositions temporaires et que les expositions itinérantes ne sont qu'exceptionnellement citées (lorsqu'elles comportent une partie originale ajoutée par la bibliothèque où elles se trouvent).

Pour les publications, faute de réaliser des regroupements comme ce fut un temps l'usage, on n'a pas toujours recherché l'exhaustivité pour éviter d'être répétitif. Un catalogue de nouvelles acquisitions peut ne pas être mentionné, un catalogue par thème l'est toujours à partir du moment où la Rédaction en a connaissance.

Pour les inaugurations et mises en service de nouveaux locaux, en dépit des efforts faits et des demandes réitérées de compte rendu, il apparaît que là encore tout n'a pas été mentionné. A titre de comparaison on peut citer le chiffre de 540 opérations subventionnées par l'Etat de 1967 à 1975 relatives à la lecture publique (36) et celui des opérations signalées durant le même laps de temps par le BBF : 270 , ou encore le nombre des bibliobus présentés dans la chronique en 21 ans (60) avec celui des véhicules dont disposaient les BCP en 1973 (138 bibliobus).

En ce qui concerne les activités d'animation aucun dénombrement systématique n'a été effectué car l'animation s'intègre souvent à un ensemble de manifestations (expositions, participation à des travaux

d'autres organismes, réunions diverses) et on ne sait souvent pas où fixer les limites en deça ou au-delà desquelles on doit estimer qu'il s'agit d'animation ou d'autre chose. A tout le moins on peut estimer qu'avec 23 activités d'animation par exemple données comme telles en 1976, le BBF est loin de fournir un recensement complet.

## 2. 242 Le contenu des comptes rendus publiés dans la chronique

La chronique n'est donc pas exhaustive et ne gagnerait peut-être pas à l'être sous sa forme actuelle du moins car le lecteur aurait sans doute des difficultés à appréhender un flot plus nourri d'informations d'inégales valeurs. On peut en effet s'interroger sur la qualité informative de ces comptes rendus et sur ce qu'ils peuvent apporter au public.

Si l'on examine les expositions quant à leurs sujets, on s'aperçoit que ceux-ci hors du champ spécifique du livre sont fort variés et M. Lethève avait déjà, en étudiant cinq années d'expositions dans les bibliothèques françaises (37), souligné cet aspect qui est peut-être encore plus marqué actuellement. Ainsi pour 1976, d'après une récente étude de la Rédaction (38), sur 172 expositions 26 portaient sur des écrivains, 14 sur des artistes, 11 sur des peuples et pays étrangers, 10 sur des villes et leur bibliothèque, 9 sur l'histoire, 8 sur les livres étrangers, 7 sur le livre en général, 8 sur des travaux d'enfants, 6 sur des livres pour la jeunesse, 5 sur l'Année de la Femme, 4 sur des musiciens et moins de trois sur des thèmes aussi divers que l'archéologie, les arts, l'automobile, la Bible, la broderie, le cinéma, les coquillages, la marine, la médecine, la philatélie, la photo, les pipes, etc.

Signaler une exposition est fort louable mais encore faut-il que le compte rendu indique pour avoir sa pleine efficacité, plus que des détails sur l'inauguration elle-même, les raisons du choix du thème, la démarche suivie, la nature des objets exposés, les conditions dans lesquelles s'est déroulée cette exposition, les réactions du public et ce que l'on doit en conclure, etc. Or on est assez éloigné de trouver partout une telle précision. Sur 96 expositions signalées dans les n° de mars à août 1976, on peut estimer que 24 d'entre elles demeurent superficiellement présentées, les autres comportant, à des degrés divers, l'essentiel des indications voulues mais très peu offrant des comptes rendus tout à fait approfondis.

En ce qui concerne les publications, il a été dit que leur signalement n'était jamais critique (sauf si l'auteur du document envoie(39) lui-même à la Rédaction cette analyse critique). Or il est intéressant dès qu'il ne s'agit plus d'un simple catalogue d'acquisitions de disposer d'un jugement de valeur sur le contenu. La chronique réduit donc considérablement a priori dans ce domaine son pouvoir informatif.

Les inaugurations, mises en services de nouveaux locaux, etc., en dépit des efforts faits pour accompagner les textes d'un maximum de détails techniques, de plans et de photos, demeurent assez mal présentées. Hors des précisions sur la cérémonie elle-même (en cas d'inauguration), on peut estimer que sur les 22 comptes rendus publiés de mars à août 1976, 12 sont nettement insuffisants. Il faut néanmoins souligner que quelques textes sont volontairement sommaires dans l'attente d'un article. Quant aux plans, ils sont loin de comporter toujours tous les détails utiles.

Pour les dons, l'on est en droit d'attendre une description détaillée des documents ou objets légués, ce qui n'est pas la généralité (toujours pour la même période de 1976, le seul don signalé n'est pas décrit

## 2. 243 L'utilité de la chronique.

Faut-il dans ces conditions n'accorder qu'une valeur très limitée à la chronique, n'y voir comme on a pu le dire (voir plus loin p.23) qu'un étalage de vanités locales ? Ce serait sans aucun doute porter un jugement partiel et tomber dans l'erreur de croire que la chronique n'a à être jugée que par des yeux de bibliothécaires qui y cherchent une information utile pour leur profession. Car si c'est bien là un des buts clairement exprimés de la chronique (cf la préface de 1955), il n'en demeure pas moins que celle-ci peut intéresser les lecteurs les plus divers qui y puiseront des renseignements même là où le bibliothécaire ne trouve pas son compte. Il serait souhaitable qu'un effort de diffusion gagne au BBF, notamment pour cette rubrique, la seule du genre dans une publication française, identique à ce que réalise pour les musées la Revue du Louvre (40) un public plus large... à commencer par les lecteurs des bibliothèques.

A titre d'exemple, comme preuve de l'intérêt de la chronique, on signalera les quelques cas suivants:

- la Société d'histoire littéraire du XVIIIe siècle a demandé à la

Rédaction du BBF d'être tenue par la chronique au courant de toutes les manifestations sur des auteurs du XVIIIe siècle organisées dans les bibliothèques;

- les fournisseurs de mobilier de bibliothèque consultent la chronique pour connaître les plus récentes réalisations;

- la Bibliothèque nationale constitue des dossiers sur les sujets traités dans la chronique;

- l'envoi judicieux de photocopies de comptes rendus de manifestations publiés dans le BBF à des personnalités locales constitue pour certains bibliothécaires (qui ont le sens de la publicité) un procédé éprouvé

(selon leurs dires) pour obtenir à terme crédits ou création de postes.

- la mention d'un don permet d'assurer une certaine publicité à l'auteur de celui-ci et à ce mode d'enrichissement mais aussi de situer certains fonds (manuscrits d'Henri Bosco à Nice (41), fonds Jean Pommier à Menton (42), fonds Kulhmann à Colmar(43), fonds Lebandy à Versailles (44)) qui ne sont pas toujours répertoriés ailleurs.

- la mention d'une exposition souligne l'intérêt porté à tel ou tel personnage et renseigne pour un travail de recherche éventuel: il a été à l'occasion du cinquième centenaire de la naissance de Copernic demandé à la Rédaction la liste des manifestations organisées sur ce dernier dans les bibliothèques françaises;

- le signalement d'une publication ou d'un catalogue d'exposition peut permettre au bibliographe ou à l'historien de retrouver l'état d'une question (aperçu sur les travaux d'un auteur, d'une célébrité locale, etc.).

- la mention d'une inauguration, même si elle insiste trop sur les personnalités présentes (il est du reste parfois fort instructif de reprendre rétrospectivement la lecture de ces comptes rendus pour percevoir - sans que le critère soit infallible ! - l'intérêt que telle ou telle personnalité a pu porter aux bibliothèques) renseigne sur l'existence d'une nouvelle construction, d'un nouveau service et constitue pour qui désire plus de détails une adresse où trouver cette information;

- traiter d'un nouveau mode d'animation, d'une adaptation locale d'un procédé connu peut inciter d'autres responsables à s'en inspirer;

- signaler la possibilité de prêt d'une exposition peut aboutir à la réalisation d'entreprises communes entre bibliothèques, comme ce fut le cas pour le "thème du mois" lancé à Troyes en 1968 (45);

- la seule énumération au fil de la chronique d'évènements divers offre à l'historien des bibliothèques une source d'informations non négligeable. C'est ici la visite de De Gaulle à la Bibliothèque nationale(46), de G. Pompidou à la Bibliothèque universitaire de Reims (47), la remise du grand prix de littérature au conservateur de la BM de Bordeaux (48), la réalisation d'un film sur la Bibliothèque nationale par A. Resnais (49), le montage d'un spectacle "son et lumière" par la BCP de l'Hérault (50). C'est encore, en matière de lecture publique, des indications sur des initiatives qui maintenant ne seraient plus notées mais qui au moment où elles ont été prises méritaient semble-t-il de l'être : activités d'animation à la BM de Neuilly-sur-Seine (51), constitution d'une discothèque de prêt à Clamart (52), aménagement d'une salle de prêt en libre accès à Marseille (53), création d'une section pour enfants à Caen (54), mise en service d'un vieux autocar transformé en bibliobus à Saint-Brieuc (55), emploi d'un système de prêt audiophonique à Tours (56), mise en place d'un service de renseignements à la BM d'Amiens (57), expérience de prêt dans une entreprise à la BM de Tours (58), ouverture d'une section de prêt en libre accès à la BM de Bayonne (59), prêt direct aux adultes à la BCP du Bas-Rhin (60), ouverture d'un atelier "vidéo" à la BM de Caen (61).

On pourrait aussi, en dépit de ce qui a été dit sur l'uniformisation du ton général de la chronique pratiquée par la Rédaction, établir au fil des ans un relevé des notations qui traduisent, même en l'absence de signature, une époque, une société. Il est à cet égard révélateur de parcourir les comptes rendus de la BM de Versailles (62) ou de grands établissements (63). Le BBF dans ses débuts avait su pour s'imposer s'entourer d'une équipe de correspondants assidus attachés à une "certaine idée" des bibliothèques et de la mission de leurs responsables. Progressivement, peut-être pour éviter des redites, ces voix se sont faites plus discrètes. Le développement de la lecture publique et le renouvellement assez rapide du personnel des bibliothèques ont introduit d'autres préoccupations dont l'aspect le plus extrême pourrait être relevé dans ces comptes rendus d'action de promotion de la lecture où l'on va jusqu'à proposer des livres sur les marchés au milieu des fruits et des légumes (64

### 3. LA NECESSAIRE EVOLUTION DE LA CHRONIQUE

On pourrait sans doute faire encore d'autres lectures de la chronique. En dépit de ses lacunes, celle-ci continue au fil des ans de porter témoignage de la vie des bibliothèques. Il ne faudrait pas toutefois que ces lacunes deviennent trop importantes. Or depuis quelque temps précisément des rubriques se sont ouvertes dans certaines revues avec un propos similaire à la chronique et l'on peut se demander s'il ne faut pas y voir à terme un danger pour celle-ci. On a donc examiné les périodiques "concurrents" pour déterminer les proportions et la forme qu'y prenait l'information sur la vie des bibliothèques afin d'en tirer, avec l'analyse des résultats de l'enquête et des travaux menés par la Rédaction dans le but d'une transformation du BBF, quelques remarques sur l'évolution possible de la chronique.

#### 3. 10 Les "concurrents" de la chronique du BBF.

Le Bulletin d'informations de l'ABF dont on a dit qu'il avait constitué un prélude à la chronique a longtemps maintenu dans ses colonnes des nouvelles des bibliothèques qui reprenaient souvent, à quelques détails près des textes parus dans le BBF. Il y avait là une quasi-duplication peu utile à laquelle on paraît avoir renoncé. En effet depuis le n° 82 de 1974 du Bulletin d'informations de l'ABF (qui comportait trois pages de nouvelles sur les bibliothèques) ce genre d'information a pratiquement disparu. Organe jusqu'à une date récente de la section Lecture publique de l'ABF, Lecture et bibliothèques (65) aurait pu aussi développer une rubrique sur la vie des bibliothèques publiques. Or sur les numéros des deux dernières années que l'on a consulté, hormi quelques communiqués très brefs sur des expositions ou d'autres manifestations, rien de tel n'apparaît. Bien différente en revanche est la situation lorsqu'on examine le Bulletin d'information multigraphié du Secrétariat d'Etat à la culture ( puis du Ministère de la culture et de l'environnement), le Bulletin du livre et la Bibliographie de la France.

#### 3. 11 Le Bulletin d'information du Secrétariat d'Etat à la culture (66).

Depuis que le Secrétariat d'Etat à la culture a dans sa mouvance les bibliothèques dites de lecture publique, il tient, et c'est normal, à signaler les activités de celles-ci au même titre que celles des musées, des archives, etc. dans son bulletin. C'est ainsi que l'on a pu relever dans le n° 96, 1er mars 1977, un chapitre intitulé "activités

culturelles de quelques bibliothèques publiques" et dans le n° 99, 15 avril 1977, deux pages sur les bulletins de liaison des BCP. Il s'agit dans l'un et l'autre cas de regroupement par thème de textes très proches de ceux de la chronique du BBF. Bien que le public de ce bulletin (c'est aussi le cas pour les 2 autres revues qui vont être examinées) ne soit pas foncièrement le même que celui du BBF, on peut s'interroger sur l'avenir de la chronique au cas où le Ministère de la culture et de l'environnement voudrait s'arroger le monopole des nouvelles sur la lecture publique ou simplement en intensifier la publication d'autant plus que ce bulletin est distribué gratuitement et que ses délais de publication sont moindres que ceux du BBF.

### 3. 12 Le Bulletin du livre (67).

D'abord destiné à des libraires, ce n'est que progressivement et surtout depuis l'adoption d'un rythme de publication plus intensif à partir de 1976 que le Bulletin du livre ouvre ses colonnes aux bibliothèques. Pour 1976, 19 articles d'une page et plus ont été publiés auxquels doivent être ajoutées 42 rubriques d'information sur la vie des bibliothèques de longueur diverse. Ces informations sont soit une reprise succincte de comptes rendus publiés avec plus de détails dans le BBF, soit des annonces d'exposition (pour les BM de Lyon et de Mulhouse par exemple), soit des nouvelles qui ne figurent plus dans le BBF (séance de signature à la BM de Vincennes). Dans un ou deux cas, à propos de bibliothèques de la Seine-Saint-Denis ou de la BM de Clichy-la-Garenne, il semble qu'il s'agisse de textes non communiqués au BBF. Il y a donc là une marque d'un début d' "évasion" de l'information, mais la structure assez informelle qui préside à la publication des textes ne constitue pas présentement une concurrence redoutable.

### 3. 13 La Bibliographie de la France (68).

Pour diverses raisons exposées dans le n° 1 du 1976, la Bibliographie de la France (partie Cercle de la librairie) a décidé de consacrer beaucoup plus de place qu'auparavant aux bibliothèques à partir de cette date. Il est dit notamment dans ce n° 1 que chaque mois un numéro sera consacré à un "Spécial bibliothèques":

.../...

" Il existe pour les bibliothécaires des revues professionnelles de très grande qualité. Mais elles paraissent rarement et se consacrent à des sujets de première importance. Plus modeste et plus rapide la Bibliographie de la France s'efforcera désormais de réunir sur les bibliothèques un maximum de nouvelles brèves ".

C'est ainsi que sur l'ensemble de l'année 1976, 221 pages, sur les 2588 que comporte la partie " Chronique " de la Bibliographie de la France, ont été consacrées aux bibliothèques dont 168 à des articles et 53 à une rubrique intitulée " Le Coin du bibliothécaire " qui s'apparente précisément à la chronique du BBF

### 3. 131 Le Coin du bibliothécaire.

Quelles sont les caractéristiques de ce Coin du bibliothécaire ?

- Il comporte une série de sous-rubriques assez bien différenciées : Annonces (pour stages, etc.); Projets (pour les travaux que l'on vient de programmer); Inaugurations, expositions (pour signaler ce qui va avoir lieu ou ce qui a eu lieu); Echos (pour indiquer que la BM de Tours prête des tableaux, que celle de Dijon a traité ses fonds sur ordinateur, etc.); Bilan (pour présenter chaque établissement en quelques chiffres, les acquisitions de l'année, le nombre de lecteurs, le nombre de prêts); Bloc-notes enfin (pour récapituler les capacités et les caractéristiques des bibliothèques); s'ajoutent parfois "Publication" et "Audio-visuel".
- Il fournit des informations brèves, claires et rapidement parcourues.
- Il permet de faire paraître des nouvelles beaucoup plus vite que le BBF, ce qui est fort précieux pour annoncer exposition, réunion, etc.
- Il s'accompagne d'un courrier des lecteurs (non réservé au seul Coin du bibliothécaire) qui offre la possibilité d'une tribune libre.

Que dire des nouvelles contenues dans ce coin du bibliothécaire?

- Il n'y a pas reprise de textes donnés au BBF, mais un signalement rapide qui ne fait pas double emploi.
- Il y a extension aux bibliothèques pour tous, aux bibliothèques d'hôpitaux, etc., ce qui est précieux puisque le BBF n'aborde pas ce secteur.
- Il y a des bilans qui ne figurent pas dans le BBF mais qui font recette à en juger par leur nombre.
- Il y a des informations sur des modifications dans l'organisation des services de certains établissements, dans le style "bloc-notes express", que l'on ne signale pas dans le BBF.
- Il y a souvent plus d'efficacité dans le signalement rapide d'une publication que dans une notice de présentation du BBF.

.../...

- Il y a enfin un nombre non négligeable de nouvelles dont la Bibliographie de la France devient l'unique destinataire (la ville de Paris envoie très régulièrement des calendriers de ses activités, la Bibliothèque publique de Massy s'y trouve fréquemment mentionnée) ce qui si la tendance se confirmait risquerait beaucoup plus que dans le cas du Bulletin du livre de passer sur l'existence de la chronique du BBF.

Etant donné le succès obtenu au terme de cette première année (et encore n'a-t-on pas fait état des articles), il a paru intéressant de demander au rédacteur en chef de la chronique de la Bibliographie de la France, M. François Clément quels étaient ses moyens de prospection, ses recettes. La réponse a été la suivante :

" Le problème des informateurs en général consiste à être eux-mêmes informés. Malgré de nombreuses demandes écrites et orales, nous sommes obligés de constater que la majorité des bibliothécaires regrette que l'on ne parle pas de ses oeuvres mais s'abstient d'en informer quiconque.

Nous sommes donc obligés d'aller à la chasse. Nos sources d'informations sont d'abord les notes et communiqués envoyés par certaines bibliothèques, ensuite les bulletins et revues professionnelles, enfin la presse de province qui rend souvent compte d'inauguration, d'agrandissement, etc. Malheureusement ces comptes rendus sont peu fiables.

Bien entendu nous assistons également aux congrès, colloques, etc. , et essayons d'en tirer des informations.

Nous publions à peu près tout ce que nous apprenons à deux exceptions près: nous excluons les nouvelles par trop mineures (il arrive qu'un organisateur s'enflamme pour une babiole dont l'annonce le desservirait plus qu'elle ne l'honorerait) et les nouvelles qui nous parviennent trop tard. Légions sont en effet les bibliothécaires qui vous font parvenir le 4 mai par exemple l'annonce d'un événement qui aura lieu le 6. Ce qui est bon pour la presse quotidienne est inutile pour nous qui avons 15 à 18 jours de délais d'impression.

... Une quarantaine, au maximum, de bibliothèques et d'associations nous informent "

### 3. 20 L'enquête en vue de modification à apporter au BBF.

Cette réponse laisse apparaître - outre des sources d'informations plus larges que celles du BBF (présence à des congrès, à des colloques), un recours prudent à la presse (des rectificatifs ont dû à plusieurs reprises être publiés à la suite de l'insertion d'indications erronées obtenues par ce canal) - le peu de logique que le bibliothécaire apporte trop fréquemment dans sa politique de publicité (communiqué pour des babioles, silence pour des manifestations sérieuses).

Le BBF est confronté aux mêmes problèmes que la Bibliographie de la France pour sa collecte de l'information mais il doit en plus réagir contre un phénomène d'usure assez naturel au bout de 21 ans d'existence.

Des informateurs de qualité ont temporairement ou pour une durée indéterminée renoncé à correspondre avec le BBF. C'est le cas du bibliothécaire de Saint-Dié dont on connaît les réalisations et qui après une description exemplaire de ses activités (69) en 1971 est resté silencieux pour ne pas paraître monopoliser la chronique. D'autres sont attirés vers les publications que l'on vient d'examiner.

Ces faits et d'autres, en particulier l'éventualité d'un changement de format, ont incité la Rédaction du BBF à s'interroger il y a déjà quelques années sur une possible transformation du BBF en lançant une enquête auprès de ses lecteurs

Cette enquête effectuée en février 1973 fut précédée d'une pré-enquête auprès des services techniques dont les résultats en ce qui concerne la seule chronique peuvent se résumer ainsi :

- les inaugurations de bibliothèques ne paraissent utiles qu'accompagnées de détails techniques, de plans et de photos de locaux;
- il serait nécessaire de donner des précisions sur les expositions (par qui elles sont réalisées, l'organisme prêteur (éventuellement), coût, etc.);
- il faudrait des interviews de bibliothécaires ou d'écrivains pour rendre cette partie plus vivante;
- il faudrait insister sur les efforts entrepris par les bibliothèques pour se moderniser et pour s'adapter aux nouvelles conditions socio-culturelles.

Ces remarques réapparaissent dans les réponses de l'enquête elle-même en dépit du peu de réactions du public. En effet sur 350 lettres circulaires adressées à la Bibliothèque nationale, aux bibliothèques des grands établissements, aux bibliothèques universitaires, aux BCP, aux BM classées et à quelques BM non classées, seules 26 réponses ont été obtenues (9 de Bibliothèques universitaires, 13 de BM, dont 5 classées, et 4 de BCP) dont 5 collectives auxquelles s'ajoutent une réponse de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires et indirectement du rédacteur de Lecture et bibliothèques (70). Les commentaires ont été les suivants :

- " Entachés de subjectivité les textes (de la chronique) sont encombrés de détails qui intéressent les vanités locales et qui n'ont pas place dans une publication nationale. L'abondance même de ces textes, qui ne respectent pas la hiérarchie des valeurs, finira par rendre la

.../...

chronique illisible et même impubliable avec le développement des bibliothèques publiques. Là encore il faut imposer des règles de rédaction différenciées de telle façon qu'apparaissent l'intérêt de la manifestation (professionnel, local, régional, national, universel) et l'apport qu'elle fait à la vie professionnelle ou au patrimoine."

(M. Richter et Ecole nationale supérieure de bibliothécaires).

" Dans la chronique, qui est utile, il faudrait un " chapeau " de temps en temps : seule la DBLP peut le faire... En effet le lecteur ordinaire qui glisse d'exposition d'estampes en réunion de bibliothécaires perd vite pied. Pourrait-on au fil des ans et des numéros signaler les événements les plus importants, en tenir un journal de temps à autre... Il y aurait là une information utile pour replacer dans son contexte (bibliothèque, collection de livres, collection spéciale, édition) chaque fait apparé isolément."

(Mme Ben Khémis, ENSB).

" La chronique ne devrait pas recenser presque exclusivement des expositions, mais informer des initiatives de tous ordres en cours dans les bibliothèques. On pourrait introduire ici les lettres ou réflexions diverses qui ont un style plus personnel et introduisent des débats amicaux dans la profession."

(Bibliothèque interuniversitaire de Lyon -réponse collective).

" Pour obtenir des comptes rendus d'activité , peut-être serait-il utile de préparer des questionnaires diffusés et remplis régulièrement."

(Bibliothèque universitaire d'Orléans, Bibliothèque universitaire de Toulon).

" Il est certain que la chronique des bibliothèques constitue la partie la plus vivante du bulletin. Malheureusement à cause de retards de publication ces chroniques ne semblent pas toujours très à jour."

(Bibliothèque municipale de Meudon).

" Nous demandons plus d'illustrations, de croquis, de fac-similés d'affiches, de bulletins, de signets."

(Bibliothèque municipale de Troyes).

" ... Plus de détails techniques."

(Bibliothèque municipale de Tulle).

" Il serait souhaitable que les comptes rendus soient plus développés, plus précis (documents utilisés, organisme prêteur, collaborateurs divers indiqués), mais aussi que les projets des bibliothèques en matière d'animation et d'activités diverses soient indiqués, ceci afin de permettre une coopération entre bibliothèque, un prêt de documents ou une communication de renseignements"

(Bibliothèque centrale de prêt du Puy-de-Dôme).

" ... La chronique des bibliothèques, à mon avis, pourrait cependant être améliorée. Il faudrait surtout éviter les articles concernant

.../...

les inaugurations de bibliothèques minuscules, presque citées en exemple, qui ne peuvent que nous ridiculiser à l'étranger. L'ensemble de la chronique donne cependant aux lecteurs étrangers une vue "optimiste" des bibliothèques françaises. Tout va pour le mieux : activités, exposition, inauguration, crédits, il n'y a pas de problème. On se croirait derrière le rideau de fer. Jamais la moindre fausse note. Un tel univers sans nuage ne peut être vivant. Et c'est justement la vie qui manque, et c'est dommage, à cette rubrique.

Je prendrai un exemple : une nouvelle bibliothèque est inaugurée. Il y a plusieurs manières de rendre compte de l'évènement. Selon la manière actuelle, on demande au bibliothécaire de rédiger, ce qui est pour lui généralement un pensum, un article. Cela ne manque pas d'intérêt surtout quand le bibliothécaire n'hésite pas à entrer dans les détails. Mais il utilisera un ton trop neutre, ne voulant pas qu'on le taxe d'auto-satisfaction, il conservera une trop grande pudeur dans son récit, hésitera à montrer les aspects originaux.

Deuxième manière : c'est un autre bibliothécaire qui est chargé de rédiger l'article sur la nouvelle bibliothèque et le bibliothécaire de cette manière est appelé à lui répondre. D'autres aussi pourraient donner leur avis.

Troisième manière : interview du bibliothécaire enregistrée sur magnétophone, interview réelle, j'entends, avec questions indiscrettes.

Quatrième manière : trois ou quatre bibliothécaires autour d'une table discutent avec son bibliothécaire à propos de la nouvelle bibliothèque.

Les trois dernières formules me paraissent plus vivantes. Les précisions techniques pourraient figurer en annexe. "

(Michel Bouvy , Réflexions en forme de journal).

### 3. 30 Projets et perspectives d'évolution de la chronique.

#### 3. 31 Le groupe de travail constitué à la demande de la Rédaction du BBF.

Il n'a pu pour de multiples raisons être donné suite, du moins immédiatement à cette enquête. Or la scission entre deux ministères de l'ancienne DBLP, en brisant l'unité de service et de compétence sur laquelle s'appuyait le BBF, a posé le problème du devenir de celui-ci. Aussi a-t-il paru nécessaire de réunir un groupe de travail pour examiner les problèmes nés de la situation nouvelle, notamment pour déterminer la place et le rôle du BBF que l'on a souhaité au moment de la scission voir rester l'organe commun des bibliothèques et pour envisager la collaboration qui doit s'établir entre le BBF, le Bulletin de la Bibliothèque nationale et le Bulletin d'information du Ministère de la culture et de l'environnement de façon à éviter les doubles emplois et à permettre à chaque périodique de conserver son originalité.

Dans cette perspective il convenait de proposer des modifications de fond et de structure du BBF et accessoirement de forme, modifications sur lesquelles avait porté l'enquête de 1973 dont les conclusions ont été soumises au groupe de travail. Or c'est plus particulièrement à propos de la chronique que les critiques ont été les plus nombreuses, eu égard au caractère inégal des informations fournies, à leur présentation et à ce que publiait le Bulletin d'information du Ministère de la culture, et que l'on a envisagé soit une refonte profonde soit une suppression pure et simple.

A l'issue de sa première réunion du 8 février 1977 le groupe de travail\* a demandé à la Rédaction du BBF une étude à partir des dernières années de la chronique pour tenter de déterminer les transformations susceptibles d'être apportées à cette partie. Cette étude a fait apparaître :

- qu'il n'était guère possible de grouper les expositions par thème car ceux-ci sont trop variés;
- que les mentions de publication de bibliothèques méritaient d'être maintenues;
- que les inaugurations ou créations de bibliothèques ne gagnaient à être présentées individuellement que dans le seul cas où des détails intéressants étaient fournis et qu'il fallait dans le cas contraire tenter des regroupements annuels ou semestriels;
- que les comptes rendus d'animation de bibliothèque ne prenaient toute leur valeur qu'intégrés à un bilan annuel ou semestriel d'activité.

Les résultats de cette étude (annexe IV) ont été examinés lors d'une autre réunion du groupe de travail le 16 mai 1977 à laquelle avaient été conviés des responsables de bibliothèques (utilisateurs du BBF). Il a été décidé de soumettre aux mêmes personnes, pour le mois de septembre, une maquette de nouvelle présentation du BBF (le changement de format devenant plus impératif) qui pour la chronique se traduira principalement

---

\*Ce groupe de travail, présidé par le Chef du Service des bibliothèques, comprenait un représentant de l'Inspection générale des bibliothèques, un représentant de la Bibliothèque nationale, un représentant du Service des bibliothèques publiques, deux représentants de la Division de la coopération et de l'automatisation, Trois représentants de la Rédaction du BBF.

par des regroupements par sujet (construction, aménagement, inauguration) et par la multiplication de bilans annuels d'activité rédigés par les bibliothécaires.

### 3. 32 Les modifications susceptibles d'être apportées à la chronique.

Ces considérations qui prennent en compte les remarques formulées par l'enquête de 1973 peuvent permettre d'esquisser quelques projets ou perspectives d'évolution qui demeurent dans les limites des possibilités matérielles de la Rédaction du BBF, car il est bien certain qu'avec davantage de crédits et de personnel le problème ne se poserait pas en terme identique. Compte tenu des points sur lesquels ont porté les critiques et les commentaires précédemment relevés :

- importance accordée aux événements spectaculaires au détriment de nouvelles plus ordinaires;
- importance prise par les bibliothèques dites " de lecture publique " dans la chronique;
- valeur très inégale des textes publiés d'où absence de hiérarchie et risque d'étouffement de la chronique sous le volume des textes;
- nombre trop réduit d'illustrations et manque de fac-similés d'affiches, signets, etc. ;
- présence souhaitée d'un " chapeau " annuel récapitulatif;
- intérêt d'une tribune libre;

on peut situer les transformations susceptibles d'être apportées à la chronique

- au niveau de la collecte de l'information;
- au niveau de la présentation;
- au niveau de rubriques à développer ou à créer.

### 3. 321 La collecte de l'information.

On a vu qu'il faut pour obtenir une information variée "aller continuellement à la chasse". Or il est bien certain que ni les coupures de presse ni la collaboration des différents services de l'administration centrale des bibliothèques ne font connaître tout ce qui mérite de l'être.

.../...

Il faudrait donc intensifier la prospection :

- une relance devrait être pratiquée auprès des bibliothèques universitaires et des bibliothèques de grands établissements afin de redonner plus de place dans la chronique aux bibliothèques d'étude et de recherche;

- la note liminaire qui accompagne comme on l'a dit chaque chronique mensuelle devrait être modifiée pour n'être plus seulement une justification de l'origine des renseignements donnés. Elle devrait devenir une invitation permanente à l'égard des bibliothécaires à adresser d'eux-mêmes au BBF tous les textes et documents qui leur paraissent devoir intéresser la chronique;

- une meilleure connaissance des dossiers de construction et d'affaires en cours au sein de chaque ministère devrait être recherchée afin d'éviter l'étonnement des correspondants dans certains cas et surtout pour permettre à la Rédaction de prendre contact suffisamment tôt avec les bibliothécaires de façon à pouvoir décider sans précipitation du contenu des textes à publier, de la nature des documents à fournir et pour éviter tout oubli. Un imprimé récapitulant brièvement les affaires traitées, régulièrement adressé par les différents services à la Rédaction pourrait remplir cet office.

### 3. 321 La présentation.

Pour mettre un terme à la succession arbitraire de comptes rendus il y aurait lieu, semble-t-il de créer deux parties dans la chronique. Une partie serait consacrée aux comptes rendus "substantiels" regroupés par thème (expositions, inaugurations, bilans annuels d'activité) dont la périodicité serait liée au volume des textes à publier. Une autre partie, permanente cette fois, regrouperait sous forme de nouvelles brèves comme la Bibliographie de la France en donne l'exemple - et comme la chronique l'a pratiqué à ses débuts - les informations essentielles des comptes rendus qui ne justifient pas une publication in extenso et qui provoquent actuellement l'encombrement de la chronique.

Certains ont réclamé à juste titre une multiplication non pas uniquement des photos mais des fac-similés de bulletins, d'affiches, de signets, de guides du lecteur. Il y a là en effet un ensemble d'informations graphiques qui mériterait d'être plus largement exploité et les bibliothécaires devraient être sollicités en ce sens. On regrettera

.../...

bien sûr que la Bibliothèque nationale qui s'autorise la couleur dans son propre bulletin astreigne le BBF au noir et blanc qui réduit considérablement la valeur iconographique de la chronique. Le recours aux annonceurs publicitaires (au reste peu satisfaits d'être relégués à la fin du BBF) pourrait peut-être permettre de financer partiellement des clichés de couleurs.

L'introduction de fac-similés devrait s'accompagner d'une restructuration de la mise en page actuelle (emploi de cliché en pleine page, à fond perdu, utilisation de vignettes). La perspective d'un changement de format du BBF devrait être l'occasion de chercher à introduire plus d'espace entre les comptes rendus, plus de variété dans les caractères de titres et une formulation plus moderne pour ceux-ci ( " une nouvelle bibliothèque à ..." plutôt qu' " ouverture d'une bibliothèque à ...", etc.). L'aspect serait moins austère et l'information y gagnerait en lisibilité pour la partie traditionnelle. Dans l'éventualité de l'introduction d'une rubrique de nouvelles brèves il faudrait adopter pour celle-ci une présentation en colonne mieux adaptée à un tel propos que la page entière.

### 3. 323 Les rubriques à développer.

La partie consacrée à la publication des comptes rendus " substantiels " regroupera sans retouche les textes parfaitement élaborés reçus par la Rédaction. Mais il conviendra de veiller à ce que le maximum de renseignements soit fourni et la Rédaction pourrait à l'occasion proposer aux auteurs de certains comptes rendus un remodelage de leur texte en ce sens. La formulation pourrait de temps à autre revêtir l'apparence de l'interview qui a le mérite de permettre de dire davantage de choses avec un minimum de transition et d'introduire plus facilement des remarques personnelles

En cas d'inauguration ou de mise en service d'un nouveau local, il faudrait, surtout pour les opérations qui ne nécessitent pas la rédaction d'un article mais qui méritent d'être clairement détaillées, établir systématiquement des fiches techniques fournissant des renseignements cohérents facilement exploitables.

Puisque la Rédaction a décidé de multiplier les bilans d'activités d'animation dans la chronique, il pourrait, pour éviter de toujours signaler les mêmes établissements, si le nombre des " volontaires " est

.../...

suffisant, être établi une sorte de calendrier de passage, telle année ou tel numéro étant plus particulièrement réservé à telle bibliothèque.

### 3. 324 Les rubriques à créer.

La partie "Nouvelles brèves" dont on a suggéré la création pour mettre un terme à l'inflation d'une information de médiocre qualité pourra comporter les mêmes rubriques que l'autre partie mais elle pourra aussi multiplier celles-ci selon les besoins pour indiquer départ en retraite, passages de stagiaires, visites, travaux, incidents divers (vols, incendies), etc. , quasi-absents parce que difficiles à introduire dans la présentation actuelle. Un calendrier des manifestations prévues dans les bibliothèques pourrait s'y ajouter sous réserve que la Rédaction puisse disposer d'une information sûre suffisamment tôt pour être publiée avant d'être périmée (à cause des délais d'impression du BBF). Plus facile à tenir et d'un intérêt certain serait sans doute une chronologie de la vie des bibliothèques. Il est à noter que les nouvelles brèves vite rédigées seront plus aisément obtenues, qu'elles seront plus fréquentes et que les contacts iront en se multipliant entre la Rédaction et les bibliothécaires, ce qui facilitera grandement la collecte des nouvelles et ne manquera pas de renouveler la substance de la chronique.

En complément aux présentations de nouveaux aménagements pourrait s'ouvrir une rubrique destinée à donner, après quelques années de fonctionnement, un constat objectif d'utilisation. Il est bien peu de bibliothèques où l'on se montre satisfait de tout. La Rédaction pourrait à l'issue d'une période à déterminer demander systématiquement aux personnes qui ont fourni des comptes rendus d'aménagement de tenter de préciser les satisfactions ou les désagréments apparus à l'usage. Beaucoup gagneraient à les connaître.

Au nombre des rubriques à créer il a été demandé l'établissement d'un " chapeau " annuel ou à périodicité différente destiné à récapituler par ordre d'importance les activités des bibliothèques. Sans qu'il soit besoin d'épiloguer sur l'intérêt de la formule, on ne peut que souhaiter que les bibliothécaires fournissent toutes les informations nécessaires à son établissement à la Rédaction du BBF.

D'autres voudraient que la chronique s'ouvre aux initiatives de tous ordres en cours dans les bibliothèques sous forme d'une tribune libre. Le BBF a toujours manifesté des réticences à l'égard de cette

institution car l'usage prouve que bien souvent on déborde le cadre initialement fixé pour se livrer à des considérations qui ne sont pas à leur place. L'expérience mérite néanmoins d'être tentée et il entre précisément dans les intentions du groupe de travail d'introduire une telle rubrique dans le BBF, non uniquement réservée à la chronique du reste, qui permettra peut-être de susciter un dialogue fructueux entre les lecteurs.

### 3. 40 Le rôle d'un comité de rédaction dans le cas de la chronique.

Pour parvenir à réaliser ces modifications et plus encore pour donner au BBF une possibilité durable d'évolution il faut mettre en place un comité de rédaction dont le groupe de travail constitue l'amarce et remplit actuellement les fonctions. Composé de représentants des différents services ministériels concernés et de représentants des lecteurs, ce comité aurait pour rôle :

- de contribuer à améliorer la collecte de l'information au sein des ministères;
- d'assurer la liaison avec les associations professionnelles et les bibliothécaires afin de les inciter à une collaboration plus active;
- d'arbitrer en cas de litige si besoin est et de décider des orientations à adopter;
- de veiller à une juste représentation des différents types d'établissements dans la chronique;
- de contribuer à une politique de diffusion du BBF auprès des nouveaux bibliothécaires qui semblent ignorer le rôle qui leur revient dans cette publication et dans la chronique en particulier,

La chronique semble donc à une croisée des chemins. Alors qu'elle compte en 1976 un nombre de pages jamais égalé, d'autres périodiques semblent rivaliser avec elle avec succès tandis que ses lecteurs demeurent médiocrement satisfaits. Faut-il renoncer à une entreprise qui a fait ses preuves? Mais alors où mettre ce qui n'a ni la taille d'un

.../...

article ni le caractère d'une information mais qui mérite d'être publié ?

Mieux vaut, semble-t-il, introduire plus de rigueur dans la présentation, essayer d'être plus sélectif puisque la matière est suffisamment abondante et ne faire paraître intégralement que ce qui le justifie. Pour le reste un regroupement sous forme de nouvelles brèves en permettrait la mention et grâce à une collecte améliorée de l'information pourrait être réalisé un recensement plus exhaustif de nouvelles qui ferait de cette partie une chronologie des événements dont les bibliothèques françaises sont le théâtre. Plus de vie introduite par des rubriques ou une formulation différentes pourrait faire de la chronique, accompagnée d'un bilan récapitulatif annuel, un cadre cohérent où retrouver toutes les informations désirées sur les bibliothèques.

Il ne s'agit pas de changer pour changer, mais de changer pour permettre aux bibliothécaires de prendre une part plus active à la réalisation d'une rubrique qui doit être un point de convergence privilégié où se confrontent les idées et naissent les expériences.

-----

LISTE DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CITEES DANS LA NOTE DE SYNTHESE

- 
1. REGNIER (Monique). THEVENOT (Marie-Colette).- Bulletin des bibliothèques de France, Zeitschrift für bibliothekswesen und bibliographie, Library Association Record, Journal of documentation. Etude comparative. (Note de synthèse année 1972-1973).
  2. LE CAM (Danielle-Anne).- La Diffusion du Bulletin des bibliothèques de France. (Note de synthèse, année 1972-1973).
  3. COUDER (Hélène). MERCIER (Annie).- Etude des articles de fond du Bulletin des bibliothèques de France, janvier 1963-décembre 1972. (Note de synthèse, année 1972-1973).
  4. LAROZE (Monique).- Le Bulletin de documentation bibliographique du Bulletin des bibliothèques de France: étude de bibliologie. (Note de synthèse, année 1971-1972).
  5. Revue des bibliothèques. Publication mensuelle, avril 1891 - 1935-36.- Paris.
  6. Archives et bibliothèques. Revue de documentation générale. 1935 - 1938.
  7. Revue du livre ( puis du livre et des bibliothèques). Cahiers mensuels de bibliothéconomie, bibliographie et science du livre, nov. 1933 - mars 1936. Déc. 1937 - mai 1939.
  8. Association des bibliothécaires français. Bulletin d'informations. Nouvelle série, n° 1, mai 1946 → (Bull. inf. ABF)
  9. HAHN (André).- Message du président. In Bull. inf. ABF, NS n° 8, juin 1952, p. 1-2.
  10. JOSSERAND (P.) .- Message du président. In Bull. inf. ABF, NS n° 12, nov. 1953, p. 1.
  11. Bulletin d'informations de la Direction des bibliothèques de France. 1952 - 1955 .- multigr. ; mensuel . (Bull. inf. DBF)
  12. Bull. inf. DBF, 1955, n° 1.
  13. Bull. inf. DBF, 1952, n° 2, p. 8.
  14. Bull. inf. DBF, 1952, n° 4, p. 4.
  15. Bull. inf. DBF, 1952, n° 3, p. 8.
  16. Bull. inf. DBF, 1952, n° 4, p. 4.
  17. Bull. inf. DBF, 1952, n° 7-8, p.10.
  18. Bull. inf. DBF, 1952, n° 9, p. 4.
  19. Bull. inf. DBF, 1952, n° 10, p.7.
  20. Bull. inf. DBF, 1952, n° 9, p. 4.

21. Bull. inf. DBF, 1953, n° 7, p. 145.
22. Bull. inf. DBF, 1953, n° 9-10, p. 167.
23. Bull. inf. DBF, 1954, n° 12, p. 313.
24. Bull. inf. DBF, 1953, n° 11, p. 207.
25. Bull. inf. DBF, 1953, n° 10, p. 192.
26. Bull. inf. DBF, 1955, n° 2, p. 43.
27. Bull. inf. DBF, 1954, n° 3, p. 76.
28. Bull. inf. DBF, 1954, n° 12, p. 313.
29. Bull. inf. DBF, 1955, n° 4, p. 100.
30. Bull. inf. DBF, 1954, n° 11, p. 270-271.
31. Bull. inf. DBF, 1955, n° 2, p. 38.
32. Bulletin de la Bibliothèque nationale, n° 1, mai 1976 →
33. L'Année internationale du livre et les bibliothèques françaises. In Bull. Bibl. France, 1973, n° 6, p. 233-243.
34. Bibliothèque nationale: principaux enrichissements au cours de l'année 1970. In Bull. Bibl. France, 1971, n° 9-10, p. 501-525.
35. Bibliothèques centrales de prêt. Fonctionnement et statistiques 1974. In Bull. Bibl. France, 1976, n° 8, p. 385-406.
36. Bulletin d'information du Secrétariat d'état à la culture, 1976, n° 1, annexe III, p.11.
37. LETHEVE (Jacques).- Les Expositions dans les bibliothèques françaises au cours des cinq dernières années. In Bull. Bibl. France, 1956, n° 7-8, p. 515-529.
38. Document de la Rédaction du EBF non diffusé.
39. Bull. Bibl. France, 1976, n° 6, p. 314.
40. Revue du Louvre et des musées de France. Revue bimestrielle publiée sous les auspices du Conseil des musées nationaux.
41. Le Fonds de documentation Henri Bosco. In Bull. Bibl. France, 1973, n° 4, p. 158-159.
42. Le Fonds Jean Pommier. In Bull. Bibl. France, 1973, n° 12, p. 662.
43. La Donation Kulhmann. In Bull. Bibl. France, 1974, n° 2, p. 93.
44. La Donation Lebaudy. In Bull. Bibl. France, 1972, n° 7, p. 347.
45. MASSADAU (Jean-Marie). FILLET (René).- La Lecture du mois. In Bull. Bibl. France, n° 4, avril 1968, p. 167-169.
46. Bull. Bibl. France, 1965, n° 5, p. 230.
47. Bull. Bibl. France, 1967, n° 4, p. 167.
48. Bull. Bibl. France, 1956, n° 3, p. 212.
49. Bull. Bibl. France, 1957, n° 1, p. 41.

50. Bull. Bibl. France, 1960, n° 11, p. 440.
51. Bull. Bibl. France, 1958, n° 2, p. 103.
52. Bull. Bibl. France, 1958, n° 6, p. 448.
53. Bull. Bibl. France, 1958, n° 12, p. 948.
54. Bull. Bibl. France, 1958, n° 7-8, p. 540.
55. Bull. Bibl. France, 1959, n° 2, p. 103.
56. Bull. Bibl. France, 1959, n° 2, p. 104.
57. Bull. Bibl. France, 1959, n° 5, p. 262.
58. Bull. Bibl. France, 1963, n° 2, p. 105.
59. Bull. Bibl. France, 1964, n° 6, p. 273.
60. Bull. Bibl. France, 1969, n° 3, p. 129.
61. Bull. Bibl. France, 1974, n° 5, p. 276.
62. Bull. Bibl. France, 1959, n° 12, p. 584.
63. Bull. Bibl. France, 1957, n° 6, p. 483.
64. Bull. Bibl. France, 1972, n° 11, p. 526.
65. Lecture et bibliothèques, n° 33 à 37.
66. Bulletin d'information du Secrétariat d'état à la culture, n° 96, 1er mars 1977, p. 14-16 et n° 99, 15 avril, p. 3-4.
67. Bulletin du Livre / Promodis .- Paris. N° 277 à 304, 1976.
68. Bibliographie de la France / Cercle de la librairie .- Paris. N° 1 à 51, 1976.
69. Bull. Bibl. France, 1971, n° 11, p. 595-602.
70. BOUVY (Michel).- Réflexions en forme de journal. In Lecture et bibliothèques, n° 25, janv.-mars 1973, p. 43-44.



Modèle de formulaire de compte rendu utilisé jusqu'en juillet 1975.  
Le nouveau formulaire comporte le même objet mais est établi à l'en-tête  
de la Rédaction du BBF

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Direction chargée des bibliothèques  
et de la lecture publique

5-97-50

PARIS, le 26 FEV. 1974

toute correspondance est à adresser :  
10, rue de Grenelle - 75357 PARIS

Le Directeur chargé des bibliothèques  
et de la lecture publique

II - ST - AC/ML - N°

74 01971

à

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
Hôtel de Ville

14220 THURY-MARCOUET

OBJET : Note pour le Bulletin des bibliothèques de France.

Nous avons appris par une coupure de presse

**l'Inauguration de la Bibliothèque municipale.**

Si cette information est exacte, je vous serais reconnaissante  
de bien vouloir nous faire parvenir à ce sujet une note destinée au  
Bulletin des bibliothèques de France.

Pr le Directeur chargé des bibliothèques  
et de la lecture publique  
Pr l'Inspecteur général des bibliothèques  
Adjoint au Directeur

Andrée CARPENTIER  
Conservateur

## ANNEXE II

Nombre de pages occupées par la chronique et par les différents types d'établissements.

Année	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Bibl. nat.	17,5	20,5	19	17	9	20	33,5	18,5	13,5	4	5	15,5	7,5	14	5,5	5,5	9	7,5	8,5	7,5	7
Bibl. univ.	7,5	3	7	13	6	12	9,5	7	21	11,5	11,5	11,5	10,5	5	6	8	12	6	12,5	8,5	26
B M	27,5	24,5	32,5	30	21,5	25	15,5	32	51	43	83	81,5	60,5	66,5	71	91	74	65,5	75	77	86
B C P	8	7	8	12,5	9,5	4	4	4	1	6,5	5	5	9	11,5	15,5	9,5	13	6	24	24	23
Total chronique	71	72	75	72	56	57	87	69	95	83	110	118	96	102	107	121	121	93	124	118	143
Total BBF 1ère partie	530	485	498	588	492	587	613	496	509	430	487	467	566	526	638	642	588	663	615	593	577

Nombre annuel de dons, d'expositions, de constructions ( aménagements, inaugurations) mise en service de bibliobus, de publications, de photos et de plans figurant dans la chronique.

Année	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Dons	9	4	4	1	3	9	4	6	2	4	5	4	5	1	2	5	2	1	9	5	1
Expositions	75	56	48	38	41	37	43	54	87	76	97	97	110	74	91	137	119	91	108	91	172
Constructions	14	9	16	12	16	19	12	5	9	18	23	28	9	20	39	56	35	19	25	39	34
Bibliobus	4			1	1	1			2	2	3	5	2	8	4	4	5	9		5	4
Publications	7	12	20	20	16	15	10	15	15	14	13	16	19	12	29	35	43	19	58	42	60
Photos				4	5	5	9		10	5	7	11	15	22	6	23	18	24	21	35	17
Plans							1				1		2	1	2		2			3	2

ANNUAIRE 1977

Extrait de la

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LES ACTIVITÉS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR  
LE BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE.

(16 mai 1977)

Le groupe de travail, au cours des deux réunions qu'il a tenues, a envisagé les modifications à apporter au Bulletin des bibliothèques de France, dans une double optique :

1. Celle de la spécificité du Bulletin et de sa place parmi les autres publications bibliothéconomiques françaises, en ayant présent à l'esprit que le Bulletin des bibliothèques de France est une publication officielle d'une part, et d'autre part qu'il est, encore plus qu'avant peut-être, un lien entre les bibliothèques françaises, un organe commun.
2. Celle d'une plus grande utilité à l'égard de ses utilisateurs, tenant compte des critiques dont il a fait et fait l'objet, de façon parfois contradictoire d'ailleurs.

La diffusion du Bulletin des bibliothèques de France (tirage moyen 1850 ex.) paraît, d'après les chiffres fournis par M. Rancoeur, assez bonne à l'étranger (45 % : 753 abonnements ou échanges), mais relativement faible en France (898 abonnements ou 55 %). Un effort serait à faire pour augmenter cette diffusion, notamment auprès des Bibliothèques municipales, des archives départementales et des grandes bibliothèques d'UER.

Il est apparu que des améliorations s'imposaient tant sur le fond que sur la forme et la présentation du Bulletin : celle-ci est souvent jugée trop austère, et le format ne respecte pas les normes internationales et nationales en vigueur pour les périodiques.

Le Bulletin des bibliothèques de France a été examiné partie par partie :

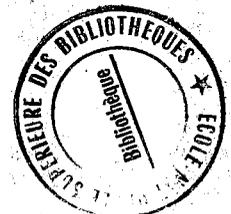
I. Première partie

1. Articles :

Les articles parviennent à la Rédaction soit sur proposition des auteurs, soit à la demande de l'Inspection générale, de la Direction du Livre, du Service des bibliothèques et plus particulièrement de la Rédaction du Bulletin.

Le principal reproche fait à cette partie est qu'elle présente surtout des constats d'expériences ponctuelles, ce qui est nécessaire, mais que la recherche bibliothéconomique en est

.../...



- 2 -

pratiquement absente. Deux propositions ont été faites pour remédier à cet état de choses :

- une action des Inspecteurs auprès des membres de la profession pour les inciter à envoyer à la Rédaction des propositions d'articles sous forme de brefs résumés de leurs recherches et de leurs expériences.
- la poursuite de la publication des notes de synthèses les plus intéressantes des élèves de l'ENSB.

De plus, des expériences étrangères devraient être plus régulièrement présentées.

## 2. Informations :

Cette partie semble la moins soumise à controverse dans sa forme actuelle. Elle pourrait être ouverte plus largement aux informations des associations professionnelles, dans la mesure où celles-ci en seraient d'accord, et aux informations en provenance des Organisations internationales. Des notes récapitulatives sur une question administrative pourraient être faites régulièrement et faire l'objet de tirés à part.

## 3. La Chronique :

Reflet des activités des différentes bibliothèques, elle est rédigée par les bibliothèques elles-mêmes la plupart du temps, ce qui explique le caractère parfois laudateur des papiers, qui lui est reproché.

Son intérêt est surtout rétrospectif étant donné le délai de publication des informations qu'elle contient. Enfin son caractère répétitif et dispersé est un gros inconvénient. Une étude a été faite pour envisager la possibilité de regrouper les informations par thème. Il s'est avéré que trois grands thèmes se partagent la chronique : expositions et animation, publications, constructions et inaugurations de locaux. Il est impossible de regrouper les expositions par thèmes, ceux-ci étant trop variés. Cependant, l'expérience déjà réalisée par quelques bibliothèques de bilans annuels ou semestriels pourrait être élargie et systématisée. En ce qui concerne les publications, leur signalement est nécessaire mais risque d'entrer en concurrence directe avec la partie bibliographie signalétique. Quant aux inaugurations, et nouvelles constructions, leur signalement détaillé ne semble utile que si les descriptions apportent des détails intéressants, sinon elles pourraient être seulement récapitulées dans un bilan annuel ou semestriel.